



COMMUNIQUÉ DE LA CGTR

Interpellation de Rivo Rakotondravelo à Mayotte

La CGTR exprime sa solidarité inconditionnelle avec la CGT Mayotte et la FSU-SNUipp 976

La CGTR, organisation fraternelle et membre fondateur de la CSTOI (Commission Syndicale des Travailleurs de l'Océan Indien), comme la CGT Mayotte (CGTMA), exprime sa plus vive indignation et sa solidarité pleine et entière à la CGTMA, à la FSU-SNUipp 976, ainsi qu'à l'ensemble des travailleurs, des militants mahorais mobilisés et de leurs représentants syndicaux.

Hier mercredi 26 août 2026, alors que les travailleuses et les travailleurs de Mayotte à l'appel de l'intersyndicale se mobilisaient pacifiquement pour exiger l'égalité sociale et le respect des engagements pris, à l'occasion de la visite du Premier ministre Sébastien Lecornu à Mamoudzou, Rivo Rakotondravelo, secrétaire départemental de la FSU-SNUipp 976 et figure majeure du syndicalisme enseignant a été expulsé manu militari de la place de la République et interpellé.

La CGTR dénonce avec la plus grande fermeté ces méthodes d'un autre temps, indignes de la République.

Aucune visite officielle, même sous prétexte d'être en cours, ne saurait bafouer la liberté syndicale et le droit de manifester.

La CGTR, membre fondateur de la CSTOI, comme la CGTMA, rappelle que le dialogue social ne peut être de façade, une mise en scène gouvernementale sans jamais accepter la contestation et où les partenaires sociaux sont invités à écouter et se taire.

Le dialogue réel n'existe que si l'on accepte d'entendre celles et ceux qui disent non.

La CGTR exige :

- L'arrêt immédiat de toute intimidation des responsables syndicaux à Mayotte.
- Des réponses concrètes et immédiates aux urgences sociales de Mayotte.

Mayotte n'a pas besoin d'être mise au pas.

Mayotte a besoin d'égalité, de justice et d'être entendue !

Saint-Denis, le 27 août 2026

Le Secrétaire Général
Jacky BALMINE

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL
DE LA REUNION

144 Rue du Général de Gaulle BP 80829
97476 Saint-Denis Cedex
Tél: 0262 90 93 40 • Fax : 0262-20 36 63
- Courriel : cgtreunion@wanadoo.fr

